

Objet : Création d'une Zone Interdite Temporaire (ZIT) au-dessus de la ville de Cannes

En vigueur : Du mardi 12 mai au dimanche 24 mai 2026

Lieux : FIR : Marseille LFMM - Hélistation : CANNES QUAI DU LARGE LFTL

ZIT CANNES



Extrait carte 1/500 000 IGN - Édition 2025

ACTIVITÉ

Création d'une zone interdite temporaire ZIT CANNES afin de contribuer au maintien de la sécurité publique lors du Festival International du Film.

DATES ET HEURES D'ACTIVITÉ

ZIT CANNES

- Du 12 mai 2026 à 0500 au 24 mai 2026 à 0500

INFORMATION DES USAGERS

Activité réelle connue de :

- CANNES TWR : 118,625 MHz
- LERINS TWR : 120,780 MHz
- NICE INFO : 120,850 MHz
- LFTL COM : 131,755 MHz

GESTIONNAIRES

SNA-SE

STATUT

Zone interdite temporaire (ZIT) qui coexiste avec les portions d'espaces aériens contrôlés avec lesquelles elle interfère.

CONDITIONS DE PÉNÉTRATION

CAG/CAM : pénétration interdite à tous les aéronefs, y compris aux aéronefs télépilotés sans personne à bord, à l'exception :

- des aéronefs effectuant des activités militaires, de douane, de police, de recherche et sauvetage, de lutte contre les incendies, du transport médical ayant à intervenir dans le cadre de l'exécution de leurs missions et lorsque celles-ci ne permettent pas le contournement de la zone,
- des aéronefs effectuant des missions EVASAN ;
- des aéronefs en provenance ou à destination de l'hélistation de Quai du Large, sur autorisation préalable de HP HELICOPTERES CANNES.

Des mesures particulières de sûreté pourront être mises en place.

- des aéronefs accrédités par la préfecture des Alpes-Maritimes.

SERVICES RENDUS

A l'intérieur de la zone, les organismes habituels de la circulation aérienne continuent d'assurer les services associés aux classes d'espaces avec lesquels cette zone coexiste.

LIMITES LATÉRALES ET VERTICALES**ZIT CANNES****LIMITES LATÉRALES**

43°32'00.00" N, 007°02'15.00" E
 43°33'00.66" N, 006°59'37.55" E
 arc horaire de 4000 m de rayon centré sur
 43°32'00.00" N, 007°02'15.00" E
 43°33'23.99" N, 007°04'30.71" E
 43°32'00.00" N, 007°02'15.00" E

LIMITES VERTICALES

SFC / 1000 ft AMSL

ORGANISMES A CONTACTER

SNA-SE

Pour toute demande d'atterrissage ou de décollage sur l'hélistation de Cannes :

HP Hélicoptères Cannes

E-mail : ops@helistationcannes.com

Tél : 04 93 39 25 56 - 06 84 47 65 93